



RAPPORT ARTICLE 173 - MESSIEURS HOTTINGUER & CIE GESTION PRIVEE

Introduction

Consciente des défis que représentent pour ses clients les grands risques ESG (Environnement, Social, Gouvernance) tels que le changement climatique, la perte en biodiversité, les inégalités, la société de gestion Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée, filiale à 100% de la Banque Hottinguer, se veut force de proposition en protégeant les actifs qu'elle gère contre les risques en durabilité les plus matériels. La Banque Hottinguer et sa filiale, s'inscrivent également pleinement dans une démarche positive en participant au financement de la transition énergétique et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies.

I- Démarche générale sur la prise en compte des critères ESG dans la gestion, moyens mis en œuvre

Investir et agir de façon responsable chez Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée (ci-après la « Société » ou la « Société de gestion ») est un engagement de longue date.

Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée travaille dans l'intérêt exclusif de ses clients investisseurs, et a pour objectif de valoriser les actifs confiés par sa clientèle. Rattachée à un groupe familial aux valeurs de transmission générationnelle profondément ancrées, la prise en compte des dimensions extra-financières est intrinsèque à la volonté de Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée de préserver le capital de ses clients sur le long terme.

Investir de façon responsable chez Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée est un engagement de longue date. Cet engagement transite par plusieurs canaux :



Tout d'abord la responsabilité et la culture d'entreprise.

La Société de gestion est imprégnée d'une culture familiale forte et porte de façon encrée les valeurs de durabilité transmises de générations en générations sur plusieurs siècles.

La Banque Hottinguer a récemment rejoint les Principes d'Investissement Responsable (PRI) en 2021 pour davantage formaliser sa démarche de transparence et de durabilité par les investissements.

Encadré 1 : Responsabilité et culture d'entreprise Hottinguer

Au sein de Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée, nous veillons à promouvoir un sens de l'éthique et des responsabilités partagés par l'ensemble des associés et des collaborateurs dans toutes nos opérations. L'édition et l'envoi des courriers de masse aux clients privés sont gérés par Handirect, entreprise adaptée et agréée comme Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, comportant plus de 80% de personnel handicapé.

Les équipes ont été sensibilisées aux « éco-gestes » (gestion des déchets avec la société Elise, qui s'occupe du recyclage du papier de bureau en créant des emplois solidaires, propreté des bureaux et salles de réunion, impressions...) afin d'assurer une meilleure qualité de vie au travail.

C'est également dans l'esprit du bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle que nous avons mis en place des dispositifs de partage des bénéfices via l'épargne salariale (PEE, intéressement), un dispositif de retraite supplémentaire (article 83) et favorisé les temps partiels et l'aménagement des horaires des collaborateurs.

Ensuite une politique de vote et actionnariale active. L'implication de Messieurs Hottinguer et Cie - Gestion Privée dans la finance responsable passe par nos investissements qui donnent lieu notamment à l'étude des résolutions présentées aux assemblées générales afin de faire valoir les droits des porteurs/ actionnaires. Pour ce faire, la Société vote en direct à une centaine d'assemblées générales se reposant sur les recommandations de bonne gouvernance de l'AFG (Association Française de Gestion), les conseils de la société de proxy voting, Proxinvest et à un ensemble de 4 principes de vote reposant sur les sujets suivants : transparence financière et extra-financière, structure du conseil d'administration et des instances de gouvernance, actionnariat et rémunération. Cette politique de vote est complétée **d'une politique d'engagement et de dialogue avec les entreprises.** Ces deux documents sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion <http://www.banque-hottinguer.com>

Enfin, l'intégration des critères ESG est directement portée par les équipes de gestion active et vecteur d'innovation produit.

Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée a d'ores et déjà développé un processus de gestion tourné vers l'optimisation de la création de valeur pour ses clients tout en veillant au respect de principes de développement durable inscrit dans l'histoire de la société de gestion et de son actionnaire, la Banque Hottinguer.



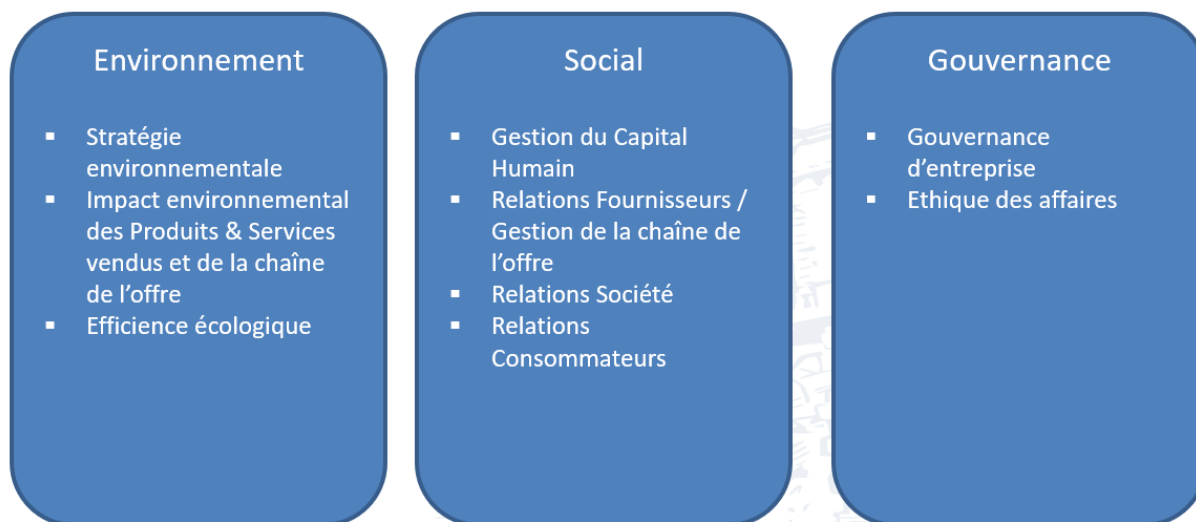
Sous la responsabilité du Directeur général délégué de la Société de gestion, l'équipe de gestion a pour mission d'intégrer les dimensions sociales environnementales et de gouvernance (ESG) dans la sélection de titres. Notre philosophie d'investissement prend en considération les critères ESG par les biais suivants :

- Notre stratégie d'analyse « bottom-up » repose sur l'analyse des fondamentaux des sociétés, ce qui suppose d'étudier l'activité d'une société sous différents angles, parmi lesquels les angles extra-financiers. Un partenariat avec la plateforme d'analyse ISS est en place et sert d'outil à l'intégration de standards de durabilité dans la gestion. Chaque fiche « Valeurs », partagée au sein des équipes de gestion, contient ainsi un score ESG permettant de piloter la performance extra-financière du vivier de valeurs correspondant aux grandes convictions d'investissement de la Société de Gestion.
- Nous privilégions les investissements à long terme dans nos positions. Nous sommes donc particulièrement attentifs à la pérennité de l'activité des sociétés et de leur performance dans le temps.

Critères ESG, dimensions extra-financières privilégiées et objectifs ESG

Les critères ESG pris en compte dans la gestion sont décrits dans le diagramme ci-dessous et articulés dans la méthodologie de scoring ESG développée par le partenaire ESG de Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée, l'agence de notation extra-financière ISS.

Critères ESG pris en compte dans l'analyse extra-financière émetteurs Hottinguer



C'est sur la base de cette critériologie où la notion d'impact sur l'ensemble des parties prenantes des modèles d'affaires est centrale, que les entreprises en portefeuille sont suivies au regard des spécificités sectorielles et locales qui leur sont propres. Une vigilance particulière est apportée à la transparence et aux objectifs ESG fixés par les sociétés. En particuliers, et notamment pour les secteurs à fort enjeu les plus impactant (Energie, Industries Extractives, Transport, Biens d'Équipement, Construction), nous serons particulièrement attentifs sur les objectifs que se seront fixés les entreprises pour réduire leurs impacts au regard des objectifs internationaux de lutte contre le changement climatique, ou leurs



impacts sur la perte en Biodiversité. Le cas échéant, ces sujets pourront faire l'objet d'un programme d'engagement et seront dans tous les cas pris en compte dans les votes, en ligne avec la politique de vote et d'engagement de la Société de gestion.

D'autres outils d'intégration également relayés par ISS, sont utilisés comme l'analyse des controverses et les infractions au Pacte Mondial des Nations-Unies, mais aussi l'application de filtres normatifs et sectoriels (exclusions fossiles, activités controversées ...).

Politique de vote actionnarial et d'engagement

L'exercice des droits de vote lors des assemblées générales des actionnaires constitue un acte de gestion essentiel d'un investissement en actions pour tout actionnaire responsable.

Au travers de sa politique de vote, la Société de gestion s'attache à défendre au mieux ses droits d'actionnaires tout en favorisant la valorisation à long terme des entreprises investies. A cette fin, elle encourage les sociétés à évoluer vers les meilleures pratiques, notamment en termes de prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En effet, Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée estime que cette démarche est la plus à même de permettre aux entreprises un développement équilibré et durable considérant l'ensemble des parties prenantes (actionnaires mais aussi employés, clients, fournisseurs, société civile), assurant performance financière à long-terme et pérennité. La présente mise à jour de la politique de vote est associée à la politique finance durable et investissement à impact disponible sur le site internet <https://www.banque-hottinguer.com/financedurable.html>

Ainsi, la politique de vote de Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée repose sur les principes définis ci-dessous en considérant les différents types de résolution proposés aux actionnaires:

- **Principe de vote # 1 : Transparence financière et extra-financière**
- **Principe de vote # 2 : Qualité du Conseil d'administration et des organes de gouvernance**
- **Principe de vote # 3 : Actionnariat soutenable**
- **Principe de vote # 4 : Rémunération juste des dirigeants, des actionnaires et association des salariés**

L'application de la politique de vote est effectuée en tenant compte des particularités locales en matière de réglementation et de gouvernance propres à chaque pays.

La politique de vote de Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée est validée par son Conseil d'Administration et est mise à jour en tant que de besoin afin de tenir compte des derniers développements réglementaires, de l'évolution des pratiques en matière de gouvernance en France et dans le monde ainsi que de celles des émetteurs et des investisseurs.

Dans la mise en œuvre des votes, Messieurs Hottinguer et Cie Gestion Privée privilégie le respect des principes de vote décrits ci-dessous tout en considérant chaque cas de résolutions dans sa spécificité.

La Société s'inspire également des recommandations de l'AFG (Association Française de Gestion) et de celles de son partenaire de proxyvoting Proxinvest via les lettres-conseil.

En 2020, la société de gestion a exercé ses droits de vote au titre des OPC qu'elle gère dans 56 sociétés.

Le rapport de vote est disponible sur le site internet <https://www.banque-hottinguer.com/financedurable.html>.



En complément de la politique de vote, la politique d'engagement actionnarial constitue un des principaux leviers de la stratégie finance durable de Messieurs Hottinguer & Cie , Gestion Privée et permettent à la Société de faire progresser les entreprises au regard d'objectifs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG), en ligne avec et repris dans sa politique Finance Durable et Investissement à Impact publiée sur le site de la Société <https://www.banque-hottinguer.com/financedurable.html>

La relation avec les sociétés détenues par les OPC gérés par Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée est suivie par l'équipe de gestion.

L'engagement d'actionnaire de Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée est basé sur deux composants : dialogue permanent avec les émetteurs et l'exercice des droits de vote.

Dans sa politique Finance Durable et Investissement à Impact, la Société définit des objectifs de transparence de la part des émetteurs sur les dimensions ESG les plus matérielles et des objectifs d'impact comme la réduction des émissions de gaz à effets de serre ou la maîtrise des externalités environnementales et sociales. L'engagement actionnarial visera en particulier des émetteurs particulièrement exposés aux risques ESG les plus matériels tant d'un point de vue financier qu'extra-financier et/ ou ne publiant pas ou peu de données extra-financières.

Concernant le dialogue avec les sociétés détenues, les gérants et analystes participent tout au long de l'année à des rencontres avec les directeurs généraux, directeurs financiers et/ou responsables des relations investisseurs des sociétés. Au cours de ces rencontres, les gérants et analystes dialoguent avec eux sur des thèmes stratégiques, financiers et extra-financiers. Ce dialogue permet de mieux connaître les entreprises mais également promouvoir de meilleures pratiques auprès des entreprises concernées. Ces rencontres peuvent prendre la forme de réunions collectives, individuelles ou éventuellement de visites de sites. L'engagement actionnarial peut donc prendre la forme de participation à des réunions ou de conférences téléphoniques avec les entreprises lors desquels les questions ESG seront abordées. Au cas où ces moyens d'échanges directs n'étaient pas possibles, des échanges par courriels seraient réalisés.

Le dialogue pourra également se focaliser sur les objectifs ESG de la démarche d'engagement dans le cadre d'échanges collectifs investisseurs/entreprise organisés au sein d'initiatives collectives d'engagement avec d'autres acteurs de l'industrie financière.

Ces échanges, combinées aux analyses financières et extra-financières de prestataires externes, permettent à l'équipe de gestion de suivre au plus près les entreprises détenues en portefeuille et de modéliser les risques.

II- Financement de la transition écologique et prise en compte des risques climatiques

Au travers de la gamme Finance Durable et Investissement à Impact¹ et notamment de l'OPCVM Equilibre Ecologique, la Société bénéficie d'ores et déjà d'une expérience de plus de 10 années en matière de financement de la transition écologique et de l'intégration ESG. Cet OPCVM combine

¹ OPCVM Equilibre Ecologique et Mandat de Gestion Thématiques Responsables



plusieurs niveaux de filtrage et d'approches ISR : exclusions sectorielles et standards fondés sur le contrôle des controverses, intégration positive ESG et de la thématique environnementale.

En capitalisant sur cette expertise en gestion d'actifs à fort impact environnemental, la Société a lancé en 2021 sa stratégie générique de Finance durable et Investissement à Impact. Celle-ci comporte 3 volets par lesquels s'applique la prise en compte des risques de durabilité : mise en place de principes d'investissement, intégration ESG et développement de la stratégie d'investissement à Impact. Cette stratégie vise également à accélérer l'identification des opportunités sous-jacentes à la transition vers un monde plus soutenable.

III- Leadership et Initiatives collaboratives

En 2020, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée a participé à des forums formés de groupes d'investisseurs en réflexion sur la finance durable telles que les différents groupes de réflexion de l'AFG. Depuis le 1^{er} semestre 2021, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée est signataire des PRI et la SGP est membre du Forum de l'Investissement Responsable (FIR) depuis le 1^{er} semestre 2021 dont elle préside la Commission Recherche. Elle siège en outre désormais à la Commission Climat et Finance Durable de l'AMF. Depuis le 1^{er} semestre 2021, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée est également membre de l'IIGCC (Institutional Investors Group for Climate Change) et de l'initiative d'engagement Climat Climate Action 100+.

IV- Liste des OPC prenant en compte les critères ESG

Au 31/12/2020, la gamme Finance Durable et Investissement à Impact de la SGP est constituée d'un OPCVM (Equilibre Ecologique) et d'un mandat (Thématiques Responsables). Ces 2 stratégies prennent en compte simultanément les critères E, S et G dans leur stratégie d'investissement.

Au 31/12/2020, aucun OPC de la SGP n'était éligible au périmètre de l'article 173 (moins de 500 millions d'€), et ne sont à ce titre pas couverts par un reporting correspondant pour cette période.

Date de mise en ligne : 9 septembre 2021